Le Coteau
Ville en action

Séance plénière du conseil de quartier

« les Etines – les Guérins »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 07 MAI 2025

Présents : M. LAFOND (président du conseil de quartier), M. ROCHE (vice-président du conseil de quartier), Mme GENDRAT, M. TREMSAL, Mme PEJOUX, M. KHEBAL, M. LEVERGNE, M. DECHAVANNE

Représentants de la mairie : Madame le Maire, M. MARDEUIL (1er adjoint), M. COLLET (adjoint délégué à l'environnement), M. BARGE (adjoint délégué à la sécurité), M. NARDOUX (directeur général des services), Mme LESCIEUX (responsable de la direction générale), M. POUXE (cabinet du Maire)

1 – échanges avec ALLIADE HABITAT

Le directeur d'Alliade Habitat M. DUMAS et sa collaboratrice Mme FESVRE sont présents pour noter et répondre aux questions des locataires du Margalet et des Etines.

Les conseillers et le public évoquent diverses réclamations :

- des problèmes d'éclairage dans les parties communes.

- un problème de lenteur d'obtention de l'eau chaude dans les étages : une remise de 10% était prévue il y a plusieurs années pour compenser la quantité d'eau supplémentaire nécessaire. Est-il possible de remettre en place cette remise ? Alliade étudiera la question.

- chauffage : quelle est la température réglementaire dans les appartements pendant la période de chauffage ? 19°. Ce résultat est contesté par un locataire, qui annonce 14 ou 15° constatés dans les couloirs ou la salle de bains. Il est dénoncé une augmentation des charges de 68% en 2023 malgré un confort thermique non ressenti. M. DUMAS répond que le coût de la part de chauffage a augmenté de 80% entre 2021 et 2022, liée au prix de l'énergie. Si un écart est constaté entre la température réglementaire et réelle, il devra être fait des mesures pour pouvoir réclamer la correction au fournisseur.

- Mme PEJOUX signale l'irrespect de la circulaire d'Alliade pour les consignes de civilité dans l'entrée n°3 de l'immeuble. M. DUMAS le déplore, mais Alliade ne peut pas surveiller tout le monde.

- Le n° d'astreinte COFELY signalé dans les entrées est un numéro surtaxé ? Alliade vérifiera ce point.

- La notion d'astreinte du week-end est questionnée : sollicitée pour un problème d'étanchéité, elle a répondu que l'intervention aurait lieu lundi. Alliade rappelle que les interventions sont programmées en fonction du degré d'urgence et de gravité.

- Ménage dans les parties communes : signalement d'une qualité médiocre. Il est rappelé le circuit normal pour signaler un problème : le guichet, le téléphone, le mail.

- Signalement de dépôts sauvages vers les bennes des immeubles, souvent par des personnes étrangères au quartier.

- Signalement de véhicules qui tournent autour du bâtiment 2, de jour comme de nuit.

- Signalement d'escaliers sales et surtout d'une absence de rampe. De plus, les escaliers extérieurs ne sont pas abrités et sont glissants par temps de pluie. Alliade est informé du problème, les travaux de la rampe seront prévus le plus vite possible.

- M. TRESMSAL suggère à l'assemblée la création d'un collectif de locataires.

2 – échanges avec le service déchets ménagers de ROANNAIS AGGLOMERATION

Mme EMEK est présente pour répondre aux questions et remarques des habitants.

- Dépôts sauvages d'encombrants : ce problème est général sur tout le territoire de l'agglomération. Un travail en collaboration avec les mairies est prévu le 20 mai pour chercher des solutions. Il est rappelé la possibilité de demander gratuitement le ramassage des encombrants à domicilie.

- Est-il possible de dénoncer les auteurs de ces dépôts ? Oui. Le Maire rappelle que lorsque l'auteur est identifié, il est systématiquement convoqué en audience foraine et est sanctionné d'une amende. M. BARGE fait part des remontées d'informations des personnes convoquées en audience à ce sujet : la quantité insuffisante de bacs est invoquée ? Mme EMEK répond qu'il est constaté des sacs d'ordures laissés à terre à côté des bacs et des emballages en vrac au pied des bacs de tri. L'incivilité est plus en cause que l'absence de bacs.

- Est-ce que le système Cliink fonctionne ? oui, il fonctionne toujours. Le dispositif devra être contrôlé au niveau du PAV du Margalet.

- Demande de plus d'abris bacs pour améliorer l'esthétique et éviter les incivilités ? Mme EMEK répond que les bacs abrités font autant l'objet d'incivilités. Il est demandé l'habillage bois ou nature des bacs du Margalet, comme ceux de la rue Adrienne Picard ? A étudier par RA.

- Il est signalé la venue de personnes habitant les zones voisines de RA avec une système de taxation au nombre de sortie des bacs, pour déposer leurs ordures sur notre territoire. Le problème est connu de RA et des communes, des solutions sont recherchées.

En conclusion, Mme le Maire rappelle que la perfection n'est pas possible et que le Coteau n'est pas épargné par les problèmes de la société entière. Une surveillance extrême couterait trop cher pour la société. Elle en appelle au civisme de chacun.

3 – le programme d'animations du printemps-été

Mme le Maire annonce les animations de la ville :
- La rencontre de tennis de table LNTT / Rouen le dimanche 11 mai
- Les 10 km du Coteau le 23 mai
- La summer fiesta du 6 juin au 14 septembre
- Les forums des créateurs le samedi 14 juin et le dimanche 14 septembre

- La journée du patrimoine : visite de l'hôtel de ville du Coteau le 20 septembre
- Le concours de fleurissement : inscription jusqu'au 6 juin

A l'occasion des 180 ans de la ville du Coteau cette année, les délégations des 3 villes jumelles seront reçues lors du Salon de la Gastronomie en novembre. Mme le Maire invite les conseillers et habitants volontaires pour accueillir une personne à se manifester auprès de la direction générale.

4 – retour sur les commissions

Végétalisation au pied des Etines

M. COLLET revient sur l'opération de végétalisation menée par les services de la ville, illustrée en photos. L'objectif est d'apporter plus de fraicheur dans le quartier et de simplifier le désherbage. M. LAFOND relaie l'avis très positif des habitants, qui apprécient cet embellissement de leur cadre de vie.

Concours photo : les pollinisateurs

M. COLLET annonce le lancement d'un concours photo réservé aux Costellois, sur le thème des insectes pollinisateurs. Les 5 plus belles photos seront exposées dans le jardin mellifère boulevard Louis Armand, les gagnants seront récompensés par du miel communal et des graines de fleurs à planter.
Le concours est ouvert jusqu'au 11 juillet.

Nouveau passage piéton sur le boulevard Charles de Gaulle

M. MARDEUIL présente le nouveau passage piéton au niveau de l'entreprise BOCCARD. Ce passage sera mis en place par la ville en juin pour répondre au problème de sécurité des employés stationnés en face, suite à l'accroissement de l'entreprise.

Aménagement du boulevard Charles Gallet

M. MARDEUIL explique qu'une première tranche sera réalisée à l'été 2025, avec le rétrécissement de la chaussée devant l'école et la création de deux plateaux ralentisseurs à l'entrée et la sortie du boulevard. En 2026, les trottoirs et les places de parking seront aménagés.

5- Questions diverses

- Un panneau miroir est demandé sur le boulevard Charles Gallet à la sortie du Margalet : la demande sera vérifiée.

- Suite des travaux sur le boulevard des Etines ? ceux-ci sont reportés en 2026 pour des raisons budgétaires. La priorité a été donnée aux réparations des bâtiments grêlés.

Alliade Habitat

Groupe ActionLogement

Contact
Claudie FESVRE
Tél 06 10 44 48 03

Objet
Conseil de quartier Les Etines – 7 mai 2025

Pièces jointes

Références
TER-A12-S123
GRP R030 et R080

MAIRIE DU COTEAU, MME VIRGINIE LESCIEUX
RESPONSABLE DE LA DIRECTION GENERALE
PARC BECOT
42120 LE COTEAU

Roanne, le 30 juin 2025

A l'attention de M LUC LAFOND,
Président du Comité de Quartier Les Etines

Monsieur,

Suite au conseil de quartier des Etines qui s'est tenu le 7 mai dernier, nous revenons vers vous afin de vous apporter les éléments de réponse suivants :

- Nous avons inspecté les parkings souterrains du Margalet, l'entretien est fait régulièrement par notre gardien ou par la société de nettoyage qui le remplace, nous n'avons pas constaté de déchets. Les éclairages fonctionnent correctement, et ne nécessitent pas d'être remplacés. Les portes d'accès ouvrent et ferment sans difficulté.

- En revanche, comme quelques locataires ont pu l'évoquer, le nettoyage des parties communes par l'entreprise de nettoyage qui remplace M GOVIGNON n'est pas satisfaisant. Nous avons conclu un nouveau marché avec une autre entreprise ; elle interviendra à partir du 1er juillet, nous espérons que la prestation sera mieux réalisée. Nous vérifierons son travail très régulièrement sur place dans les semaines à venir.

- Nous avons sollicité notre service de régularisation des charges, il n'y aurait pas eu de réduction particulière dans le passé en ce qui concerne la production d'eau chaude. Comme dans tout immeuble collectif, l'eau chaude peut être longue à venir, selon la distance entre les logements et la chaufferie.

- En ce qui concerne le chauffage, les locataires qui constateraient une température insuffisante dans leur logement durant la période de chauffe sont invités à contacter le prestataire ENGIE COFELY au 04 77 91 02 00 (appel non surtaxé), afin qu'une intervention soit réalisée. La température appliquée par ALLIADE HABITAT dans les logements est de 19°C.

.../...

- Une circulaire a été diffusée à l'ensemble des locataires de l'entrée 3 du Margalet le 3 avril 2025, afin de les sensibiliser aux règles de la vie en collectivité, notamment en ce qui concerne le bruit, la fermeture des portes, la surveillance des enfants. Une nouvelle communication va être prochainement envoyée aux locataires du Margalet concernant les jeux d'enfants bruyants dehors, tard le soir, au niveau de l'aire de jeux.

- Des dépôts sauvages d'encombrants et déchets sont fréquemment constatés au niveau du point d'apport volontaire des Etines. Nous les faisons évacuer régulièrement par C3R, et nous travaillons en lien avec la Mairie et Roannais Agglomération pour lutter contre ces incivilités, parfois commises par des personnes qui n'habitent pas le quartier. Lorsque des noms sont trouvés, ils sont communiqués en Mairie, pour verbalisation en audience foraine.

- Les escaliers de secours du Margalet seront prochainement équipés de mains courantes, afin de faciliter leur usage et pour la sécurité des personnes.

- En dehors des heures d'ouverture du Centre de Relation Clients, c'est-à-dire le soir à partir de 17h30, le week-end, les jours fériés et les jours de fermetures exceptionnelles, en cas de problème grave dans leur logement ou la résidence, mettant en cause la sécurité des biens et des personnes et nécessitant une intervention technique urgente, les locataires peuvent contacter l'Astreinte d'Alliade Habitat au 04 27 18 65 43.

- Voici les circuits de communication possibles pour contacter ALLIADE HABITAT :
  - Appeler le standard au 04 72 89 22 22.
  - Se rendre à l'agence de ROANNE 14 rue de la Résistance, pendant les horaires d'ouverture : les lundis et mercredis de 13h30 à 17h, les mardis et jeudis de 8h30 à 12h30.
  - Envoyer un message via l'espace client, sur le site internet d'ALLIADE HABITAT.

  Chaque demande fait l'objet d'une saisie d'affaire, qui est ensuite gérée par le collaborateur concerné.

- ALLIADE HABITAT reste à l'écoute de l'ensemble des locataires du quartier des Etines et du Margalet, notamment dans leur projet de créer une association de locataires.

Restant à votre disposition pour tout autre renseignement,
Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Michaël DUMAS
Directeur d'agence